

15-01-12 PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À un ajournement de la séance ordinaire du 15 décembre 2014 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 12 janvier 2015, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA
Marie-Claude Hamel
Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

MM. Daniel Arseneault, vice-président
Raynald Caissy
Michel Pineault
Alain Rioux
Mario Ross
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale adjointe, M^{me} Madeleine Dugas, et le secrétaire général par intérim, M. Rémi Lavoie.

À cette séance sont aussi présents :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M^{me} Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles
M. Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Lise Lévesque
M. Pierre Pelletier
M^{me} Mylène Thibault

15-01-12-165 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, s'adresse à l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne les défis à venir en 2015.

15-01-12-166 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions du public sont les suivants :

- Coupures relatives au transport scolaire du midi;
 - M^{me} Valéry Marquis;
 - M^{me} Marie-Claude Labrie;
 - M. Pascal D'Astous.
- Fusion des commissions scolaires;
 - M. Gilbert Labrie.

15-01-12-167 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décision;
 - 5.1 Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Pour adoption;
 - 5.2 Répartition des services éducatifs entre les écoles – Pour adoption;
 - 5.3 Répartition des services éducatifs entre les centres – Pour adoption;
 - 5.4 Processus d'achat pour la campagne de financement des écoles Saint-Jean et Langevin – Autorisation;
 - 5.5 Processus d'achat pour la campagne de financement des écoles de l'Écho-des-Montagnes et Lavoie – Autorisation;
 - 5.6 Achat des PNI – Mesure École 2.0 – Octroi de contrat;
 - 5.7 Condoléances;
6. Information;
 - 6.1 Autorisation de divulguer des informations à caractère nominatif;
7. Seconde période de questions réservée au public;
8. Levée de la séance.

15-01-12-168 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de la part du comité de parents ainsi que du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter le document *Critères d'inscription des élèves dans les écoles* pour l'année scolaire 2015-2016, codifié sous le numéro E104-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-01-12-169 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels de Bas-Saint-Laurent

concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de la part du comité de parents ainsi que du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été effectuée;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'adopter le document *Répartition des services éducatifs entre les écoles* pour l'année 2015-2016, codifié sous le numéro E002-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-01-12-170 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres;

ATTENDU que des avis ont été reçus de la part du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été effectuée;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter le document *Répartition des services éducatifs entre les centres* pour l'année 2015-2016, codifié sous le numéro E002-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-01-12-171 PROCESSUS D'ACHAT POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES ÉCOLES SAINT-JEAN ET LANGEVIN – AUTORISATION

ATTENDU l'organisation d'une campagne de financement aux écoles Saint-Jean et Langevin pour permettre la tenue d'activités profitant aux élèves de ces écoles;

ATTENDU que les organisateurs de cette campagne ont ciblé la vente de produits particuliers dans l'espoir d'augmenter l'attrait et de mousser les ventes;

ATTENDU que des fournisseurs précis ont été choisis pour la qualité de leurs produits, leur bonne collaboration dans le processus et la possibilité pour l'école d'acheter localement;

ATTENDU que dans ces circonstances, le respect des processus d'acquisitions prévus à la *Politique d'acquisition de biens et services* ne servirait pas l'intérêt de ces écoles;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique d'acquisition de biens et services*;

Il est proposé M. Michel Pineault et résolu d'autoriser la direction des écoles Saint-Jean et Langevin à procéder à des négociations de gré à gré avec les fournisseurs qu'elle a identifiés, dans le but d'acquérir les produits précisés dans sa demande, uniquement pour les fins de sa campagne de financement 2014-2015.

15-01-12-172 PROCESSUS D’ACHAT POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES ÉCOLES DE L’ÉCHO-DES-MONTAGNES ET LAVOIE – AUTORISATION

ATTENDU l’organisation d’une campagne de financement aux écoles de l’Écho-des-Montagnes et Lavoie pour permettre la tenue d’activités profitant aux élèves de ces écoles;

ATTENDU que les organisateurs de cette campagne ont ciblé la vente de produits particuliers dans l’espoir d’augmenter l’attrait et de mousser les ventes;

ATTENDU que des fournisseurs précis ont été choisis pour la qualité de leurs produits, leur bonne collaboration dans le processus et la possibilité pour l’école d’acheter localement;

ATTENDU que dans ces circonstances, le respect des processus d’acquisitions prévus à la *Politique d’acquisition de biens et services* ne servirait pas l’intérêt de ces écoles;

ATTENDU l’article 13.3 de la *Politique d’acquisition de biens et services*;

Il est proposé M. Daniel Arseneault et résolu d’autoriser la direction des écoles de l’Écho-des-Montagnes et Lavoie à procéder à des négociations de gré à gré avec les fournisseurs qu’elle a identifiés, dans le but d’acquérir les produits précisés dans sa demande, uniquement pour les fins de sa campagne de financement 2014-2015.

15-01-12-173 ACHAT DES PNI – MESURE ÉCOLE 2.0 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la mesure d’aide financière 50731 – L’école branchée 2.0 du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l’achat regroupé organisé par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) et l’appel d’offres public qui en a suivi pour l’acquisition de PNI et ses accessoires par les membres participants;

ATTENDU la résolution 14-03-17-229;

ATTENDU le *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* (C.C.r.43-2014) en matière d’acquisition de biens;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d’octroyer un contrat relatif à la fourniture de 90 PNI et leurs accessoires à Solotech pour la somme de 155 009,30 \$ et EBR pour la somme de 32 491,94 \$ taxes incluses.

15-01-12-174 CONDOLÉANCES – ALLISSANDRE LECHASSEUR

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de transmettre les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à M. Jean Lechasseur, enseignant à l’école du Mistral, ainsi qu’aux membres de la famille d’Allissandre Lechasseur, élève de cette même école, à la suite de son décès.

15-01-12-175 CONDOLÉANCES – MGR PIERRE-ANDRÉ FOURNIER

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de transmettre les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à l’Archevêché de Rimouski, à l’ensemble des diocésains du Diocèse de Rimouski ainsi qu’à la famille de Mgr Pierre-André Fournier à la suite de son décès.

15-01-12-176 INFORMATION

Les points suivants sont traités à titre d'information :

- a) Autorisation de divulguer des informations à caractère nominatif;

15-01-12-177 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Au terme de la rencontre, le président, M. Gaston Rioux, invite à nouveau les personnes présentes à formuler, si désiré, de nouvelles questions.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivantes :

- Modalités de transmission d'informations aux parents.
 - M^{me} Valéry Marquis;
 - M. Pascal D'Astous.

15-01-12-178 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 00, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 15 décembre 2014

INDEX DES RÉOLUTIONS

15-01-12-165	Mot du président
15-01-12-166	Période de questions réservée au public
15-01-12-167	Adoption de l'ordre du jour
15-01-12-168	Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Pour adoption
15-01-12-169	Répartition des services éducatifs entre les écoles – Pour adoption
15-01-12-170	Répartition des services éducatifs entre les centres – Pour adoption
15-01-12-171	Processus d'achat pour la campagne de financement des écoles Saint-Jean et Langevin – Autorisation
15-01-12-172	Processus d'achat pour la campagne de financement des écoles de l'Écho-des-Montagnes et Lavoie – Autorisation
15-01-12-173	Achat des PNI – Mesure École 2.0 – Octroi de contrat
15-01-12-174	Condoléances – Allissandre Lechasseur
15-01-12-175	Condoléances – Mgr Pierre-André Fournier
15-01-12-176	Information
15-01-12-177	Seconde période de questions réservée au public
15-01-12-178	Levée de la séance